



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le Centre-du-Québec se mobilise contre les cyanobactéries

Saint-Albert, le 7 décembre 2007. À la suite de la prolifération des cyanobactéries cet été, un plan d'action dans la région administrative du Centre-du-Québec et dans la MRC de l'Amiante a été mis en place pour tenter de prévenir leur apparition en 2008 dans les milieux aquatiques. La première étape a commencé cet automne 2007, et consistait à mener onze rencontres d'information à l'attention des élus, des associations de riverains ainsi que des citoyens, et englobant 21 lacs. Elles ont remporté un franc succès avec une participation active totale d'environ 300 personnes.

Depuis plusieurs années dans les lacs et rivières du Québec, les cyanobactéries se sont en effet multipliées de façon importante, pouvant créer de grandes accumulations. Ces proliférations récurrentes dont le principal facteur limitant est le phosphore, peuvent entraîner des problèmes de toxicité et des risques pour la santé. Dans la région du Centre-du-Québec, 14 lacs et un secteur de la rivière Saint-François ont fait l'objet d'une mise en garde ou d'un avis de la santé publique relativement à la présence d'algues bleu-vert en 2007 du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Face à cette problématique, ces séances d'information introduisaient les cyanobactéries, l'origine de leur prolifération massive, et les différentes actions menant à limiter leur développement excessif. Des documents de sensibilisation produits par le MDDEP ont également été remis lors de ces soirées. À la suite de ces rencontres, les participants en connaissaient d'avantage sur les cyanobactéries et, surtout, sur les façons de limiter leur croissance excessive. La prochaine étape de ce programme sera de développer en collaboration avec les riverains et les élus un plan d'action 2008-2009 contre les cyanobactéries, en intégrant entre autre les moyens pour réduire les apports de phosphore dans les milieux aquatiques. Parallèlement, un forum régional sur les cyanobactéries sera organisé au printemps 2008, et dont l'objectif sera d'amener ces acteurs à poser

des actions concrètes dans le but de contrer les cyanobactéries dans les milieux aquatiques. Il va être un moment d'échange d'expériences, des principales difficultés rencontrées et des réflexions sur les pistes d'actions à mener collectivement dans l'avenir. Nous invitons les personnes à communiquer avec nous pour toute information complémentaire concernant ce forum régional.

Ce plan d'action est le résultat d'une concertation entre la Corporation pour la Promotion de l'Environnement de la Rivière Nicolet (COPERNIC), le Groupe de Concertation du Bassin de la Rivière Bécancour (GROBEC), le Comité de Gestion du Bassin Versant de la Rivière Saint-François (COGESAF) et le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), et rendu possible grâce à la participation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de la Conférence Régionale des Élus du Centre du Québec.

- 30 -

Source: **Karine Dauphin**
Chargée de projet régional cyanobactéries
Téléphone : 819-353-2121 - poste 31
819-378-7636
Courriel : karine.dauphin@grobec.org